

RÉDACTION CERTIFICAT DE DÉCÈS

L'évolution récente du cadre réglementaire autorisant les Infirmiers Diplômés d'État à établir des certificats de décès constitue une transformation majeure de l'organisation des soins. Cette nouvelle compétence, strictement encadrée, répond à un enjeu de santé publique : garantir une prise en charge rapide, fiable et sécurisée du décès, tout en améliorant la qualité des données de mortalité en France.

Au cœur de ce dispositif, l'Infirmier devient un acteur clé, à la croisée des enjeux cliniques, médico-légaux, éthiques et statistiques. Elle constitue une formation à forte responsabilité professionnelle, indispensable pour exercer cette mission en toute sécurité juridique et éthique.

La formation relative à l'établissement d'un certificat de décès par un Infirmier Diplômé d'État mentionnée à l'article D. 2213-1-1-5 du code général des collectivités territoriales comprend deux parties :

- une partie enseignement obligatoire qui, si elle est validée, donne lieu à une attestation de formation ;
- une partie additionnelle facultative.



Date à définir selon les besoins



12 heures : 1 journée et demi ou 3 demi-journées + 3 heures de formation optionnelles.



340 €/personne module optionnel + 160 €

OBJECTIFS

Module 1 : Statistiques, causes de décès et examen clinique :

- Décrire les données de mortalité et leurs finalités statistiques (INSERM-CépiDc)
- Identifier les signes positifs et négatifs de la mort et en estimer la datation
- Réaliser un examen clinique du corps permettant d'établir le diagnostic de la mort
- Analyser les causes et modes de décès (naturel, accident, suicide, homicide, indéterminé)
- Rédiger le volet médical du certificat en respectant les consignes CIM et INSERM-CépiDc
- Synthétiser le processus morbide et compléter les informations nécessaires au codage

Module 2 : Administratif et juridique

- Identifier les textes réglementaires encadrant la certification de décès
- Expliquer les responsabilités professionnelles et assurantielles
- Renseigner les deux volets du certificat (papier et électronique) conformément à la réglementation
- Appliquer les règles de transmission du certificat en cas de format papier
- Analyser les enjeux éthiques dans la relation avec les familles
- Rédiger les documents annexes (dont attestation de mort naturelle)

Module 3 : Systèmes d'informations

- Identifier les fonctionnalités de l'application CertDC (web et mobile)
- Expliquer le circuit de transmission des données
- Utiliser l'application CertDc pour établir un certificat
- Appliquer les règles de sécurité et confidentialité des données





PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

LIEUX DE FORMATION

- En présentiel à l'École Rockefeller
- En intra sur le site du commanditaire
- En distanciel

DELAI D'ACCES

- 10 jours avant le démarrage de la formation

ORGANISATION CONFORME

Partie obligatoire (12h)

- 3 modules réglementaires
- Format : présentiel / classe virtuelle / mixte (pas de e-learning seul)
- Intégration obligatoire de la rédaction du volet médical (INSERM-CépiDc)

Partie facultative (3h)

- Séance de supervision ≥ 3 mois après
- Analyse de pratiques + mise en situation

INTERVENANTS

Partie obligatoire :

- Cadre de santé ou IDE (responsable pédagogique)
- Médecin généraliste
- Médecin légiste

Partie facultative :

- Cadre de santé
- 2 experts (médecin légiste / généraliste / IDE expérimenté)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test de positionnement en début et fin de session de formation.
- Test pratique en fin de session pour mesurer l'acquisition des compétences.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nos formations combinent différents types d'approches pour favoriser l'apprentissage. Certaines sessions transmettent directement les connaissances, d'autres invitent à la réflexion par des questions ou des échanges. Les participants sont également amenés à découvrir par eux-mêmes, à observer des démonstrations concrètes et à expérimenter des situations pratiques pour développer leurs compétences de façon active et durable.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Etre Infirmier Diplômé d'Etat exerçant dans le secteur du médico-social (domicile, EHPAD, ...)
- Médecins retraités, officiers d'état civil, opérateurs funéraires
- Candidature : contact mail, téléphone
- [Notice d'inscription](#)

CONTENUS

MODULE 1

Statistiques, causes de décès et examen clinique (4h)

- Données de mortalité en France : objectifs et usages
- Rôle de l'INSERM-CépiDc
- Signes de la mort (positifs / négatifs / datation)
- Examen clinique du corps
- Diagnostic de la mort
- Modes et causes de décès
- Processus morbide
- Rédaction du volet médical (CIM)
- Informations complémentaires indispensables au codage

MODULE 2

Administratif et juridique (4h)

- Historique et cadre réglementaire
- Articles du CGCT (R.2213...)
- Responsabilité professionnelle
- Assurance
- Certificat de décès : volet administratif et médical
- Transmission réglementaire
- Ethique et relation aux proches
- Documents annexes

MODULE 3

Systèmes d'information (4h)

- Présentation de CertDC :
- Version web : <https://certdc.inserm.fr>
- Version mobile
- Procédure de certification électronique
- Circuit des données (INSERM, INSEE...)
- Confidentialité et sécurité
- Gestion des cas particuliers

PARTIE ADDITIONNELLE FACULTATIVE (3H)

Minimum 3 mois après validation des 3 modules

Objectifs pédagogiques :

- Analyser sa pratique professionnelle
- Evaluer la qualité des certificats produits
- Améliorer ses pratiques à partir de retour d'expérience

Contenus :

- Rappel des fondamentaux (examen, diagnostic, processus morbide)
- Mise en pratique (mannequins)
- Analyse de certificats réalisés
- Echanges entre pairs et experts



CONTACT

Amandine LETTERIO
amandine-letterio@ecole-rockefeller.com
 07.59.68.57.06



Une formation inclusive

Cette formation accueille et accompagne les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.